

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE NICOLET-YAMASKA
MUNICIPALITÉ D'ASTON-JONCTION

Procès-verbal de la séance ordinaire de la Municipalité d'Aston-Jonction, tenue le 1^{er} mai 2023, à 19 h 30.

Enregistrement de la séance sur YouTube.

Madame la mairesse, Christine Gaudet, préside cette séance.

Les conseillers suivants sont présents, tous formant quorum :

Liliane St-Hilaire, siège 1
Benoît Lussier, siège 2
Line Pellerin, siège 3
François Page, siège 4
Saül Bergeron, siège 5
René St-Pierre, siège 6

M. François Noël est désigné greffier-trésorier de la séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la mairesse déclare le quorum et la séance ouverte à 19 h 30

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2023-05-041

1. OUVERTURE DE LA SEANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. PROCÈS-VERBAUX

3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2023.

4. COMITÉS ET INFORMATIONS

5. ADMINISTRATION

5.1. Résolution pour les comptes payés et à payer d'avril 2023.

5.2. Embauche pour une personne responsable de la pelouse et autres travaux.

5.3. Adoption et transmission des états financiers.

5.4. Résolution pour renouvellement de l'entente avec Desjardins.

5.5. Achat de 12 bacs à la RIGIDBNY pour un montant de 1 298.40\$ + taxes et livraison.

5.6. Résolution pour une entente intermunicipale pour la gestion des actifs municipaux.

6. VARIA

5.7. Permis de constructions du mois d'avril 2023.

6. PERIODE DE QUESTIONS

7. CLOTURE DE LA SEANCE

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour et des documents l'accompagnant et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

En conséquence

il est proposé par madame Liliane St-Hilaire,

appuyé par monsieur Saül Bergeron

et résolu,

QUE l'ordre du jour est accepté.

Adopté à l'unanimité des membres du Conseil.

2023-05-042

3.1 - PROCÈS-VERBAL DU 3 AVRIL 2023

ATTENDU QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 avril 2023;

ATTENDU QUE le Conseil se déclare satisfait du contenu et dispense la lecture du procès-verbal par le greffier-trésorier de la séance;

En conséquence,

il est proposé par monsieur François Page

appuyé par madame Liliane St-Hilaire

et résolu,

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire tel que rédigé.
Adopté à l'unanimité des membres du Conseil.



INFORMATIONS / COMITÉS

LOISIRS

L'activité de la St-Jean a été planifiée pour le 17 juin. Préparez vos chars allégoriques.

Pour ce qui est du camp de jour, les places sont limitées, les inscriptions sont jusqu'au 15 mai. Le camp de jour sera à Daveluyville et il y aura plusieurs nouveaux services.

RIGIDBNY

La rencontre a été annulée.

RISI

- Renouvellement de contrat pour le CAUCA
- Renouvellement de l'entente intermunicipale
- Renouvellement de l'entente d'entraide avec la MRC

BIBLIOTHÈQUE

Il y aura fermeture exceptionnellement de la bibliothèque le 10 mai qui sera remplacé par l'horaire habituel le 9 mai.

Le 13 mai, il y aura une vente de près de 25 000 livres par le Réseau Biblio au centre d'exposition à Trois-Rivières, les livres seront vendus à 2\$ pour les livres d'adultes.

Le 18 mai, une activité en soirée est offerte avec la municipalité de Saint-Wenceslas, le musée de biodiversité vient présenter des dinosaures et des animaux avec camouflage.

CDÉ

AGA le 11 avril, il y a eu l'élection de nouveaux membres et la présentation des données financières de l'année 2022. Les membres du comité du CDÉ sont maintenant :

- Christine Gaudet, Présidente
- Line Descôteaux, Vice-présidente
- Liliane St-Hilaire
- Cynthia Rivest
- Line Pellerin
- Jean-Claude Morin
- Éliane Pomerleau
- Jessica Drolet

MADA

Le lancement de la politique de la MADA a eu lieu le 14 avril 2023. Il y aura un atelier sur l'habitation pour les aînés le 2 mai 2023.

MUNICIPALITÉ

- La journée pour le don des arbres sera le 27 mai de 10h à 14 heures.
- Des architectes feront l'évaluation de la santé des bâtiments municipaux le 4 mai prochain dans le cadre du programme de gestion des actifs municipaux (PGAM).
- Le comité du jardin communautaire a fait l'acquisition de quatre nouveaux bacs qui se retrouvent derrière l'église le terrain sera préparé sous peu pour les plantations.
- Un projet éolien est en cours d'analyse sur le territoire et il y aura une rencontre publique vers la fin du mois de mai 2023. L'ensemble de la population sera invité

à cette réunion dans le but de poser les questions. C'est la compagnie Kruger qui viendra expliquer le projet.

- Pour ce qui est du projet des eaux usées, nous aurons une rencontre le 4 mai prochain puisque nous avons eu des nouvelles de la subvention PRIMEAU 2023 qui a augmenté le financement d'un tel projet.

ADMINISTRATION

2023-05-043

5.1 - COMPTES PAYES ET A PAYER

RATIFICATION DES COMPTES PAYES

	Fournisseur	Description	Montant	# chèque
	Revenu Québec	Ajustement DAS	550,86 \$	7005
	École de la Croisée	Remboursement bris	71,83 \$	7006
	Énergie et ress. Nat.	Mutation	5,00 \$	7007
	Megaburo	Copie NB et couleur	71,83 \$	7008
	Buropro Citation	Papier journaux (10)	259,04 \$	7009
	Canadien National	Entretien passage à niveau (3 mois)	979,50 \$	7010
	Stantec	Coordination projet eaux usées	1 068,52 \$	7011
	Chauffage Nord sud	Système chauffage et climatisation (retenue de 1 500\$)	15 608,20 \$	7012
	R.P.M Excavation	Déneigement 6/6 + retenue	12 759,09 \$	7013
	François Noël	Salaire 26-03 au 22-04	3 565,34 \$	7014
	RIGIDBNY	Versement mai (5/12)	3 430,00 \$	7015
	MRC Nicolet-Yamaska	Quote-part 2023 (2/3)	14 685,34 \$	7016
	La belle québécoise	Diesel et essence pelouse	84,00 \$	7017
TOTAL des chèques			53 138.55 \$	
Récurrent				
	Hydro-Québec	Éclairage public (au mois)	En attente	Vir. bancaire
	Hydro-Québec	Bureau municipal (au 2 mois)	438,26 \$	Vir. bancaire
	Hydro-Québec	Loisirs d'Aston (au 2 mois)	218,19 \$	Vir. bancaire
	Hydro-Québec	Garage Municipal (au 2 mois)	183,94 \$	Vir. bancaire
	Ebox	Internet municipalité	57,61 \$	Vir. bancaire
	Ebox	Internet dépanneur	51,74 \$	Vir. bancaire
	Grenco	Location photocopieur	118,51 \$	Vir. bancaire
	Banque Nationale	Paiement de l'emprunt	2 098,90 \$	Vir. bancaire
	Suite microsoft	Licence Office mensuelle	80,71 \$	Visa
	Hydro-Québec	Bureau municipal (au 2 mois)	438,26 \$	Vir. bancaire

ATTENDU QUE le Conseil municipal a pris connaissance du rapport sur les dépenses et qu'il s'en déclare satisfait;

En conséquence

il est proposé par monsieur René St-Pierre,
appuyé par monsieur Benoit Lussier
et résolu,

QUE le rapport détaillé des dépenses soit accepté tel que présenté. Le directeur général et greffier-trésorier est autorisé à payer lesdites dépenses.

Adopté à l'unanimité des membres du Conseil.

2023-05-044

5.2 – EMBAUCHE D'UNE PERSONNE RESPONSABLE DE LA PELOUSE ET AUTRES TRAVAUX

CONSIDÉRANT que la municipalité désire faire l'embauche d'un employé pour la coupe de la pelouse et pour d'autres travaux.

En conséquence

il est proposé par monsieur Saül Bergeron,
appuyé par madame Liliane St-Hilaire

et résolu,

QUE la municipalité autorise l'embauche de M. Raymond Simoneau à compter du 1^{er} mai 2023. Selon les conditions convenues entre les parties pour la période de l'été et du début d'automne 2023 et ce, jusqu'à la fin de la coupe de la pelouse.

Mme Christine Gaudet et M. François Noël sont autorisés à signer l'entente relative aux conditions de travail pour et au nom de la municipalité d'Aston-Jonction.

2023-05-045

5.3 – ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS DÉPOSÉS ET EXPLIQUÉS PAR SARAH GILBERT DU GROUPE RDL.

CONSIDÉRANT que Mme Sarah Gilbert, CPA auditrice du Groupe RDL a déposé et expliqué le rapport financier consolidé 2022.

En conséquence

il est proposé par monsieur Benoit Lussier,
appuyé par monsieur René St-Pierre,
et résolu,

QUE le Conseil de la municipalité d'Aston-Jonction accepte et dépose aux archives les états financiers consolidés au 31 décembre 2022 et tous les documents pertinents établis par le Groupe RDL de Plessisville.

Il est également résolu de mandater le directeur général et greffier trésorier à signer pour et au nom de la municipalité lesdits documents et de transmettre ceux-ci au ministère des affaires municipales et de l'habitation (MAMH).

2023-05-046

5.4 – RENOUELEMENT DE L'ENTENTE AVEC LA CAISSE

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder au renouvellement de l'entente des services bancaires avec la Caisse Desjardins.

CONSIDÉRANT l'offre de service de la Caisse Desjardins du 12 avril 2023

En conséquence

il est proposé par monsieur Saül Bergeron,
appuyé par monsieur François Page
et résolu,

QUE la municipalité d'Aston-Jonction souhaite renouveler auprès de la Caisse Desjardins des Bois-Francs l'entente de services bancaires pour la période du 1 mai 2023 au 31 mars 2026 conformément à l'offre de service.

QUE le directeur général et la mairesse soient autorisés à signer l'entente de services bancaires.

2023-05-047

5.5 – ACHAT DE DOUZE BACS À LA RIGIDBNY POUR UN MONTANT DE 1 298.40 + TAXES ET LIVRAISON

CONSIDÉRANT qu'il reste un seul bac à ordures à la municipalité,

En conséquence

il est proposé par monsieur Benoit Lussier,
appuyé par madame Line Pellerin
et résolu,

QUE le conseil autorise la dépense de 1 298.40 \$ + taxes et livraison.

2023-05-048

5.6 – RÉOLUTION POUR ENTENTE INTERMUNICIPALE POUR LA GESTION DES ACTIFS MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT La subvention reçue du programme de soutien à la coopération intermunicipale du fond région et ruralité en lien avec le projet de gestion des actifs;

CONSIDÉRANT que la MRC de Nicolet-Yamaska, la Municipalité d'Aston-Jonction, la Municipalité de Baie-Du-Febvre, la Municipalité de Grand-Saint-Esprit, la municipalité de la Paroisse de Saint-Célestin, la Municipalité de Saint-Elphège, la Municipalité de Saint-Zéphirin-De-Courval, la Municipalité de Sainte-Monique, la Municipalité de Sainte-Perpétue, la Municipalité de Saint-Célestin Village et la Municipalité de Saint-Wenceslas désirent se prévaloir des dispositions des articles 569 et suivants du Code municipal du Québec (RLRQ, c. C-27.1) pour conclure une entente relative à la gestion des actifs;

CONSIDÉRANT l'établissement des rôles et responsabilités de chacun tel que précisé à l'entente;

En conséquence

il est proposé par monsieur René St-Pierre,
appuyé par madame Line Pellerin
et résolu,

D'AUTORISER la conclusion d'une entente relative à la gestion des actifs avec les municipalités à l'entente ici annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme si elle était ici au long reproduite;

D'AUTORISER le directeur général à signer ladite entente.

6.1 - PERMIS DE CONSTRUCTION

Pour le mois d'avril, les données n'ont pas été reçues. Les permis seront présentés au mois de juin.

PERIODE DE QUESTIONS

Une question est posée concernant le redressement des panneaux près des voies publiques. Un suivi sera fait avec l'inspecteur municipal pour arranger la situation.

2023-05-049

CLOTURE DE LA SEANCE

CONSIDÉRANT que tous les points de l'ordre du jour ont été discutés ;

En conséquence,

il est proposé par monsieur Saül Bergeron,
et résolu à l'unanimité

QUE la séance est levée à 19h55.

Christine Gaudet,
Mairesse

François Noël,
Directeur général & greffier-trésorier